

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Arrêté du
portant désignation des membres du Conseil national de l'action sociale**

NOR : JUST2103893A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 16 septembre 2015 relatif au statut du Conseil national de l'action sociale,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés au Conseil national de l'action sociale :

En qualité de membres titulaires représentant l'administration :

- Mme **Catherine PIGNON**, secrétaire générale, ou son représentant ;
- M. **Paul HUBER**, directeur des services judiciaires, ou son représentant ;
- M. **Stéphane BREDIN**, directeur de l'administration pénitentiaire ou son représentant ;
- Mme **Charlotte CAUBEL**, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse ou son représentant ;
- M. **Jacques BOUDY**, secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur ;
- Mme **Myriam BERNARD**, cheffe du service des ressources humaines au secrétariat général ;
- Mme **Catherine DESHORS**, cheffe du bureau de l'action sociale au secrétariat général ;
- Mme **Anne FICHOU-GENTE**, adjointe au chef du département des ressources humaines et de l'action sociale de Paris ;
- Mme **Gaëlle LE BRONEC**, directrice des services de greffe judiciaires au service administratif régional de la cour d'appel de Paris ;
- Mme **Lynn CHARLES**, attachée à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris ;

- M. Philippe REYROLLE, directeur interrégional adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse du Grand Nord ;

En qualité de membres suppléants représentant l'administration :

- Mme Sophie REYNES, sous-directrice des statuts, du dialogue social et de la qualité de vie au travail au secrétariat général ;

- Mme Karine LE BOULAIRE, adjointe à la cheffe du bureau de l'action sociale au secrétariat général ;

- M. Paul LE ROUX DE BRETAGNE, adjoint au chef de cabinet de la direction des affaires criminelles et des grâces ;

- M. Christophe DEBARBIEUX, sous-directeur de l'expertise à la direction de l'administration pénitentiaire ;

- Mme Nicole DELLONG, sous-directrice des ressources humaines et des relations sociales à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

- M. Éric VIRBEL, sous-directeur des ressources humaines des greffes à la direction des services judiciaires ;

- Mme Chantal SANTONI, chef du service des ressources humaines et budgétaires à la grande chancellerie de la Légion d'honneur ;

- Mme Monique MARYN, chef du bureau des emplois, de la masse salariale et des opérateurs au secrétariat général ;

- Mme Julie MUNIER, directrice des services de greffe judiciaires au service administratif régional de la cour d'appel de Versailles ;

- Mme Christine COLLINET, secrétaire générale de la Mission des services pénitentiaires d'Outre-Mer ;

- Mme Mylène FLAMENT, directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de la Seine-Maritime ;

En qualité de membres titulaires représentant les personnels :

- M. Jean-François FORGET, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - Justice

- Mme Brigitte BRUNEAU BERCHERE, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - Justice ;

- M. Frédéric GALLIERE, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - Justice ;

- M. Emmanuel CHAMBAUD, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- M. Sofiane BAHRI, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- Mme Patricia ARCADE, représentant Force Ouvrière ;
- M. Jessy ZAGARI, représentant Force Ouvrière ;
- M. Samuel DEHONDT, représentant Force Ouvrière ;
- Mme Marie-Michelle MOUEZA, représentant Force Ouvrière ;
- Mme Carole RICOUS, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- M. Thierry TAMÉ, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- Mme Geneviève MAROT, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- M. Jean-Jacques VÊTU, représentant la Confédération Française Démocratique du Travail;
- M. Thierry COMETX, représentant C.JUSTICE ;
- M. Youssef CHOUKRI, représentant la Fédération Syndicale Unitaire ;
- Mme Claire BARBIER, représentant l'Union Syndicale des Magistrats ;
- Mme Clarisse TARON, représentant le Syndicat de la Magistrature.

En qualité de membres suppléants représentant les personnels :

- Mme Françoise SEIGNEURIN, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- M. Gilles LARIVIERE, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- M. Pascal URIMA, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- Mme Sandrine DEBATS, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- Mme Dalila FARROUDJ, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- M. Erwan SAOUDI, représentant Force Ouvrière ;
- M. Christophe PARADIS, représentant Force Ouvrière ;

- Mme **Gaëlle VERSCHAEVE**, représentant Force Ouvrière ;
- M. **Hicham SABR**, représentant Force Ouvrière ;
- M. **Pascal MARIÉ**, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- Mme **Maryse BONIFAY**, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- M. **Julien ANGWE NZE**, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- Mme **Samira CARBONE**, représentant la Confédération Française Démocratique du Travail ;
- M. **Patrick BESSEAU**, représentant C.JUSTICE ;
- M. **Joël JACOB**, représentant la Fédération Syndicale Unitaire ;
- Mme **Catherine VANDIER**, représentant l'Union Syndicale des Magistrats ;
- Mme **Sophie LEGRAND**, représentant le Syndicat de la Magistrature.

Article 2

L'arrêté du 12 janvier 2021 portant désignation des membres du Conseil national de l'action sociale est abrogé.

Fait le **07 FEV. 2021**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale,

